



Mesdames et Messieurs les Bourgmestres
Pour information à :
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de
province
Mesdames et Messieurs les Commissaires
d'arrondissement

Votre correspondant
Christophe Verschoore

T
02 518 20 46

Votre référence

Annexes

E-mail
christophe.verschoore@rrn.ibz.fgov.be

F
02 518 25 30

Notre référence
III21/724/R/5981/11

Bruxelles

19 -10- 2011

Cartes d'identité électroniques - Recommandations quant à la perception du prix d'une carte d'identité et mesures préventives contre la fraude.

Mesdames, Messieurs,

Quelques grandes villes et communes ont été confrontées à des incohérences entre le nombre de cartes d'identité délivrées et les recettes perçues.

Dans le cadre d'une réforme structurelle et du constat d'anomalies liées à la délivrance des cartes d'identités électroniques, ces grandes villes et communes ont pris un certain nombre de mesures afin d'éviter toute possibilité de détournement d'argent à l'avenir.

Il me semble opportun de vous communiquer un certain nombre de recommandations en la matière en y intégrant les mesures prises par ces grandes villes et communes, à savoir :

- équiper les services de l'administration communale de systèmes de paiement électronique (bornes bancontact) permettant une plus grande transparence et une efficacité accrue des services proposés aux citoyens ;
- mise en place d'un module informatisé comptable avec des caisses individuelles par guichetier (connexion par carte d'identité électronique ou mot de passe individualisé) et une systématisation des PV caisse en début et en fin de service ainsi que de leur contrôle;
- afin de supprimer toute manipulation d'argent au guichet, un système de bornes cash peut aussi être mis en place ;
- établir des dispositifs d'audit interne et de contrôle de gestion permettant de garantir déontologie, éthique et transparence au quotidien.

Enfin, il va de soi que tout fait délictueux constaté chez un agent communal doit être signalé à la police et que des mesures disciplinaires à l'encontre de cet agent seront prises par le Collège.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Luc Vanneste', written in a cursive style.

Luc Vanneste
Directeur général

01 OCT. 2011